

REVISION N° 2
Approbation - 2019

SATHONAY-VILLAGE

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES C.5.1.1



C-5-1-1 Informations complémentaires
Sathonay-Village

En ce qui concerne **SATHONAY-VILLAGE** ces ouvrages sont :

- CAVITÉ : Relatif aux sites recélant des cavités souterraines :

(Article L56 3-6 du code de l'environnement)

Communauté Urbaine de Lyon
Direction de l'Eau - Unité Galeries
117 boulevard Vivier Merle
69003 LYON ☎ **04.26.99.32.02**

NOTA :

Pour une création ou une modification d'une construction située dans un site **de cavités souterraines** le demandeur devra se mettre en relation avec l'unité galeries de la Direction de l'Eau afin de rendre les conditions d'exécution des travaux possible au regard des risques d'effondrement du sol ou de destruction des galeries de captage et de leurs exutoires pour ne pas entraver la circulation des eaux souterraines qui pourrait entraîner des désordres dans la structure des bâtiments, des voiries publiques et fragiliser la tenue des sols et des sous-sols

- EAU : Relatifs aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement :

- Canalisation d'assainissement sur **Sathonay Village**, posée le 23.05.1972

- SERVICES RESPONSABLES

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
245 rue Garibaldi
69422 LYON CEDEX 03 Tél. 04.72.61.38.38

Communauté Urbaine de Lyon
Direction de l'eau
20 rue du Lac
B.P. 103
69399 LYON Cedex 3 **Tél. 04.78.63.40.40**

NOTA : La Direction de l'eau de la Communauté Urbaine de Lyon demande à être consultée avant tous travaux situés à proximité des canalisations.